



+ THORIGNY-SUR-MARNE +

## DE L'ESPACE PÉDAGOGIQUE AU PROJET D'INSTALLATION MARAÎCHÈRE



### Résumé de l'expérience

En 2019, la commune Thorigny-sur-Marne a un espace cultivé à vocation pédagogique et sociale sur un terrain municipal de 7000m<sup>2</sup> et composé d'un espace d'accueil du public (ancienne salle polyvalente). Un employé municipal assure le suivi des cultures et l'animation du lieu. Parallèlement, elle engage une recherche foncière pour installer une activité maraîchère, qui pourrait à terme approvisionner la cantine. La signature d'une convention de partenariat avec Terre de Liens permet de cadrer le projet dès le départ, et d'accompagner à la recherche d'un candidat pour l'installation



### Contexte

À 25 Km de Paris, la ville de Thorigny se situe au nord du département de la Seine-et-Marne et abrite aujourd'hui 10.000 habitants. Thorigny appartient à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG).

Au cœur d'un bassin de vie de 100 000 habitants, la commune s'est fixée de ambitions élevées en termes de cadre de vie et de protection de l'environnement. Lors de la dernière



consultation citoyenne organisée par la municipalité en 2018 sur des sujets variés, un soutien populaire fort s'est exprimé en faveur du passage au 100% bio pour la restauration scolaire auparavant fixé à 60%. Une réflexion a par la suite été lancée auprès des services sur sa mise en place dans un cadre respectueux de l'environnement, ce qui impliquait d'envisager de produire localement pour approvisionner les cantines.

## **L'approvisionnement local comme fin, la pédagogie comme moyen : deux démarches complémentaires**

Les résultats de la consultation citoyenne donnent lieu à des engagements de la part du maire candidats concernant le développement de l'agriculture biologique sur le territoire. La ville souhaite acquérir du foncier pour établir une activité maraîchère. Un diagnostic a été initié par les services de la ville pour repérer les terrains favorables à ce type d'implantation.

Le terrain municipal libre permet d'amorcer cette dynamique via un espace à visée pédagogique, première étape d'un engagement plus large pour une agriculture de proximité sur la commune. Cette parcelle située en centre-ville, permet de donner une visibilité au projet global auprès des habitants, et d'accueillir du public régulièrement pour sensibiliser au maraîchage biologique notamment. La salle polyvalente est transformée et aménagée, et l'espace extérieur devient un lieu pédagogique, avec notamment un four à pain, élargissant ainsi le panel d'animation possible sur le site. Un partenariat est opéré parallèlement avec un foyer médicalisé pour adultes et avec les établissements scolaires, qui bénéficient de l'offre pédagogique.

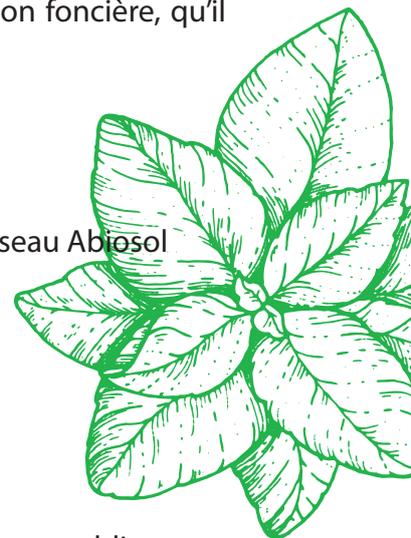
Concernant la recherche de foncier en dehors du centre-ville pour une activité de production, une convention de veille foncière a été contractualisée entre la SAFER et la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire pour faire émerger des pistes foncières. Le candidat retenu pour la parcelle du centre-ville participe à ce processus d'acquisition foncière, qu'il pourrait être amené à exploiter à terme.

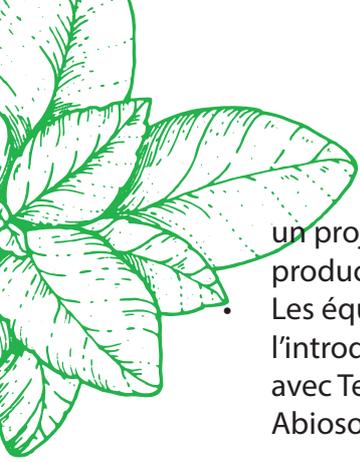
### **Etapas clés**

- Fin 2018 : Lancement de l'appel à candidature et diffusion au sein du réseau Abiosol
- Janvier 2019 : aménagement de la parcelle à proximité du centre-ville
- Février 2019 : Installation du maraîcher sur le site.
- Mai 2020 : Approvisionnement d'une épicerie solidaire

### **Facteurs de réussite**

- Le maraîcher disposait d'une expérience dans l'animation auprès de jeunes publics, son profil répondait ainsi parfaitement à la mission.
- La salle polyvalente et le parking permettent le stockage, mais aussi la vente, la tenue d'ateliers pédagogiques et d'expositions.
- La conciliation entre un espace à visée pédagogique, situé dans le centre de la ville, et





un projet d'installation maraîchère sur une surface plus importante à destination productive permet de penser le projet agricole dans sa globalité.

- Les équipes de la commune avaient déjà travaillé avec le GAB auparavant sur l'introduction de bio dans la restauration collective, ce qui a permis la mise en lien avec Terre de Liens pour la rédaction de l'appel à candidature. La force du réseau Abiosol !

## Difficultés

- Achat du foncier : la commune a identifié 2 ha en propriété privée actuellement non exploités. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires mais sont restés sans réponse.

## Perspectives

- Si la recherche foncière aboutit, mise en culture de 2ha pour des paniers solidaires, et à terme pour la cantine, avec le même salarié que sur l'espace pédagogique.
- Le projet de sensibilisation est élargi grâce à la création d'une épicerie solidaire, approvisionnée par le maraîcher sous forme d'expérimentation pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire de 2020.



Ile-de-France